



## L'ÉGALITÉ EN ACTIONS PREMIER DEGRÉ

L'école est un lieu d'éducation à la mixité qui doit à travers les actions engagées transmettre et faire vivre l'égalité. Déconstruire les stéréotypes afin que d'autres modèles de comportement se construisent sans discrimination sexiste ni violence. Transmettre dès le plus jeune âge les valeurs de respect mutuel et de non discrimination est essentiel.

C'est par une démarche globale en faveur de l'égalité entre les filles et les garçons, mise en œuvre de manière progressive, qu'il est possible de garantir à chaque élève, fille comme garçon, une égalité de traitement et des opportunités équitables, afin que chacun puisse construire son propre parcours de réussite.

*Catherine Ridard*

*Inspectrice d'académie*

*Directrice académique des services de l'Éducation nationale de Haute-Saône*

## CADRE INSTITUTIONNEL

[Circulaire du 10 mars 2022](#)



## PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL



Retrouvez les objectifs, les finalités, les principes et points de vigilance, les leviers d'actions ainsi que des ressources [ici](#).



## DOSSIER DE CANDIDATURE



A compléter et à déposer avec vos pièces jointes [ici](#).



## CALENDRIER

**15 mars 2026** : date limite de dépôt des candidatures.

**Avril 2026** : instruction des dossiers par le jury départemental

**Mai 2026** : annonce des résultats par Madame l'IA-DASEN

**Juin 2026** : Remise des labels

Dossier suivi par le groupe sciences départemental piloté par Mme Maurer, IEN de la circonscription de Vesoul 1.

Pour toute question ou demande de renseignement, merci d'adresser un mail à [stephanie.ballet@ac-besancon.fr](mailto:stephanie.ballet@ac-besancon.fr) en précisant "l'égalité en actions" dans l'objet de votre mail.